



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

> BILAN ANNUEL MAEc* PHYTO

VOUS SOUHAITEZ...

Être accompagné dans le suivi de votre engagement MAEc phyto, bénéficier d'un appui dans l'optique de réduire l'usage des phytosanitaires sur votre exploitation.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout agriculteur ayant contractualisé une MAEc phyto

NOUS VOUS PROPOSONS

- ▶ Un diagnostic de vos pratiques lors d'un rendez-vous d'une demi-journée sur votre exploitation, avec analyse de l'indice de fréquence des traitements.
- ▶ Des conseils pour vous permettre d'atteindre les objectifs de réduction de la MAEc choisie.
- ▶ Une information sur les alternatives agronomiques et mécaniques aux produits chimiques.



VOUS EST REMIS :

- ▶ La remise d'un compte-rendu reprenant les éléments du diagnostic et les conseils délivrés, au plus tard deux mois après le bilan.

*MAEc : Mesures Agro-Environnementales et climatiques



- ▶ Une expérience de 8 ans dans les dispositifs MAEc phytosanitaires.
- ▶ Un même conseiller qui vous suit durant les 5 années de votre engagement.
- ▶ Des préconisations issues de références régionales, prenant en compte votre contexte pédologique, votre organisation du travail, et vos objectifs techniques.
- ▶ Un conseiller agréé pour le conseil phyto.



DURÉE
1/2 journée
sur votre exploitation



PRESTATION INDIVIDUELLE



VOS CONSEILLERS RÉFÉRENTS

Thomas POHIER
Chargé d'Études Agronomie

Laurence LEGRAND,
Ingénieure grandes cultures

Audrey REMONT-WARIN,
Conseillère spécialisée



Lucie LOUVAIN : 03 44 93 37 80